

Déposé

Proclamation

Proclamation

Exécute par Faynaud sous la Dictée de Bourral
Copiée d'après l'original saisi à la mairie
de la Croix-roupe
Le 15 juin, 1849.



En présence de Dieu et la nation sur
la conscience, les soussignés déclarent
qu'ayant trouvé les membres de la
municipalité absents, et dans l'état
déplorable ou se trouve la commune,
ils ont pris la mission de diriger la
défense légale, contre l'attaque illégale
et sans sommation qui nous a été faite.
En conséquence, les citoyens si désignés,
se sont constitués en commission exécutive
et c'est à eux que devront s'en rapporter
tous les citoyens animés du zèle, du
maintien de la constitution républicaine.
Croix-roupe, 15 juin, 1849.

Le conseil exécutif provisoire.

Signé Bourral	Courbeyre
Bézenac fils	Delalande
Combe	Dubiou
Abercy	Warbier ?
Favel	Déposé

